

Editorial

Chères beaufortoises, chers beaufortois, La période des fêtes de Noël est celle des rassemblements familiaux et festifs. Une trêve bienvenue dans les soucis quotidiens. Nous espérons que le CCAS, ses élus et ses bénévoles, par leur cadeau aux anciens, ont contribué à ce moment de partage et de convivialité. Les conseillers municipaux et moi-même vous souhaitons une bonne année heureuse et chaleureuse.

L'inflation des coûts impacte les projets. Les surcoûts de notre projet de reconstruction des bâtiments incendiés doivent être anticipés. Après l'assurance de leur prise en compte par le département, nous rencontrons début janvier Madame la Sous-préfète. Les engagements doivent être tenus, une aide complète doit nous être accordée.

Ouverture du comité petite enfance et jeunesse



Tout juste nommées, déjà en action ! Lors du conseil municipal du jeudi 8 décembre, les candidatures à la nomination comme membres du Comité consultatif petite enfance/jeunesse de Juliette Duchange, Sabine Buisson, Ann Lou Turlot et Alice Virfollet ont été validées.

Ces quatre citoyennes beaufortoises seront accompagnées par Ingrid Bonneton, Juliette Watine et Guy Bajard dans leur réflexion sur les aménagements potentiels sur notre commune. Le réaménagement du coin « jeux du champ de foire » a été choisi comme première action. Clôture et installation de nouveaux jeux sont à l'étude. Il est apparu que cet espace, bien que vieillissant, reste un lieu de fréquentation important des jeunes familles.

*Ingrid Bonneton
Adjointe déléguée à la Vie Locale*

Néanmoins, dans ce contexte difficile des motifs de satisfactions communales existent :

*L'Epicerie consolide son chiffre d'affaire, signe de son importance dans le quotidien de la population de la vallée. Cette bonne santé financière garantit la pérennité de l'activité; la commune, futur bailleur, s'en réjouit.

*Le captage du Viviers, pour lequel nous sommes en convention avec la commune de Suze, a suffi cet été pour alimenter le village en eau potable.

*Les élus des communes du bassin de vie invités à la Maison France Service ont pu constater son intérêt et sa bonne fréquentation. La communication de l'existence de ce service peut encore s'améliorer.

Je pourrais vous parler d'autres services intercommunaux en préparation, mais ce sera l'objet des premiers vœux publics du mandat . A cette occasion, nous souhaitons innover en vous conviant, après l'intervention du Maire, à un échange avec l'équipe municipale sur les différents thèmes de son activité .

Nous vous espérons nombreux à ce rendez-vous !

*Le Maire
Gérard Gagnier*

Vœux du Conseil municipal

le samedi 14 janvier à 18H

à la salle d'animation

En présence des conseillers départementaux

Un vin d'honneur fêtera la nouvelle année.

Formation au Secourisme

Mercredi 7 décembre, Annabelle Ralton, Nathalie Curtil-Boyer, Valérie Muncel, Sandrine Durant et Juliette Watine, Présidente du SIVOS, ont suivi une formation Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1). Laurent Lagarde, Camille Semelet et Yann Mussard ont complété l'effectif. Les autres membres du SIVOS seront prochainement formés. La formation était encadrée par l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de la Drôme (UDSP26) et s'est déroulée à la caserne des pompiers de Beaufort sur Gervanne.

Le secourisme c'est quoi au juste ?

C'est l'ensemble des gestes pratiques simples qui peuvent prévenir le danger de mort immédiate, rendre le blessé transportable vers un centre hospitalier et réduire les conséquences immédiates et tardives des blessures.

Pourquoi se former aux gestes qui sauvent ?

L'intérêt de se former aux premiers secours est de pouvoir agir efficacement face à une situation d'urgence, en adoptant les bons

réflexes. Cela permet de devenir le premier maillon de la chaîne d'urgence. Passer son PSC1 est d'abord et avant tout un acte de civisme.

Certains pays sont largement en avance. En Norvège par exemple, 90% de la population est formée, contre seulement 20% en France... 7 heures de formation pour apprendre à sauver une vie.

Combien de fois vous êtes-vous dit, « ce serait bien si... il faudrait que je prenne le temps de... ». C'est le moment ! Une journée de formation, soit 7 heures pour apprendre à sauver une vie, maîtriser les gestes de premiers secours en cas de maladie cardiaque, de traumatisme, ou d'incident mettant en péril la santé de votre voisin ou l'un de vos proches, ce n'est rien. À la fois ce n'est rien... et rien n'est plus indispensable.

Bruno Lelievre

Adjoint, Correspondant incendie et secours

Jardins potagers familiaux

Sur la route d'Escoulin, les potagers prennent forme !

Au printemps 2022, la commune a mis un terrain, situé sur la route de L'Escoulin, à disposition des habitants de Beaufort pour la création de potagers familiaux.

Ces potagers s'inscrivent dans le projet de préservation de la biodiversité. Ils côtoient le verger communal, né en 2021, et la mare, creusée au printemps 2022.

Un petit groupe de jardinier.e.s motivé.e.s s'est constitué. Le nom de ce projet reste à trouver... Après les opérations de défrichage et de sous-solage du sol, des parcelles ont été conçues et dessinées. Chacun.e a adopté sa parcelle et s'est mis.e au travail : dessouchage, semis, plantations, arrosage... Les jardins ont donné leurs premiers légumes à la grande joie des Jardinier.es. La dynamique est bonne et l'expérience enrichissante. Grâce au soutien de la CCVD, nous bénéficions de l'intervention régulière d'un animateur. Jean-Guy Deloffre. Celui nous transmet ses connaissances en permaculture. Nous bénéficions également



de son expérience dans la création et l'accompagnement de collectifs de jardiniers. Une charte vient d'être élaborée. D'autres actions sont aussi prévues: l'amélioration du système d'irrigation, la plantation d'arbustes à petits fruits, l'installation d'ombrières pour parer à l'aridité estivale. Nous remercions la municipalité pour cette belle initiative Il reste des jardins à adopter! Venez nous rejoindre !

Le collectif des jardinières et jardiniers

Travaux réalisés durant 2022

Ces travaux* ont été réalisés par l'agent technique communal, les entreprises prestataires, le service des routes départementales, l'équipe «patrimoine» de la CCVD et des habitants

*liste non exhaustive et hors réseaux.

Voirie

- * Revêtement du champ de foire et du chemin des Bérangers.
- * Nettoyage du GR9 au-dessus du pont de la Scie par suite des intempéries.
- * Réfections de marches dans la venelle du trou du loup.
- * Réparation de l'escalier et de son murret sous la tour du trou du loup.
- * Bourrelets en enrobé devant les garages dans la descente de la Brèche.
- * Curage du fossé chemin des colombiers.
- * Réparation du canal entre la RD72 et le chemin des Bérangers.

Ecole

- * Installation d'un piège à feuilles et réparation du pont de singe.
- * Installation d'un pare foudre pour l'installation électrique.
- * Premiers aménagements de la parcelle communale sous les remparts pour l'école.

Locations communales

- * Enlèvement de la citerne à gaz contigu à l'école.
- * Révision de la toiture et isolation des plafonds des appartements de l'école.
- * Remplacement de la chaudière à gaz du cabinet médical par une PAC.

Stade

- * Changement de la citerne.
- * Réfection des canalisations électriques des vestiaires.
- * Barrière du stade et du volet des vestiaires suite à une effraction.

Aménagements divers

- * Réfection des couvertines de l'enceinte des remparts.
- * Installation du 2ème jeu de compositeurs place des amandiers mise en place d'une barrière de protection pour les compositeurs du champ de foire.
- * Réparation des jeux du Champ de foire.
- * Eclairage complémentaire au jeu de boules.
- * Effaçage de graffitis

Dominique Laurent

*Conseiller membre de la commission
Urbanisme*

Interventions hivernales du Service des Routes départementales

Les circuits des engins de raclage et salage doivent être libres de tout obstacle.

En dehors des emplacements balisés autorisés, le stationnement est interdit sur le bord des départementales, la route du Vercors, la route d'Escoulin et la route de Suze.



SOMMAIRE

p1 : Editorial du Maire, / Ouverture du Comité Petite enfance et Jeunesse

p2 : Formation au secourisme / Les jardins potagers familiaux

p3 : Travaux réalisés en 2022

p4 : La restauration scolaire / Le 10 décembre à Beaufort

Restauration scolaire

Le conseil communautaire de la CCVD a voté le 13 décembre la convention cadre pour la mise en place d'un service mutualisé de restauration scolaire. Son ouverture est prévue à la rentrée des vacances de Toussaint 2023. Il se substituera à cette date au prestataire privé. Les travaux ont démarré à l'emplacement de l'ancien restaurant Moun Païs à Eurre. La cuisine centrale, d'une capacité de 700 repas, en livrera 550 pour la petite enfance et les écoles de la CCVD. A ce jour 14 communes, seules ou par leur Syndicat à vocation scolaire ont manifesté leur intérêt pour ce service. Depuis un an, communes et SIVOS, dont celui de la Gervanne, débattent des différents aspects de ce service dans un Comité de suivi. La convention votée est le résultat de ces discussions :

- ⇒ Un repas unique sans régime spécial, des menus réalisés selon un plan alimentaire validé par un diététicien et suivant les préconisations de la loi EGALIM(*).
- ⇒ Un prix de repas de 4,50 €, intégrant 5% de frais de gestion, avec 50% de produits bio, privilégiant les circuits courts, malgré l'augmentation du coût des matières premières. La CCVD s'engage à régler le dépassement du prix.
- ⇒ La CCVD prend à sa charge l'achat du matériel électronique dans les cuisines satellites.
- ⇒ Les communes s'engagent pour 6 ans afin de garantir l'amortissement de l'investissement. En deçà, le départ d'une commune sera possible avec paiement d'une indemnité.
- ⇒ Les communes et les SIVOS s'engagent à participer au Comité consultatif de suivi, deux à quatre réunions par an, pour l'amélioration du service et sa gestion. Cette volonté politique de la CCVD est bien l'expression de son statut : elle est un organe intercommunal et pas supra communal.

Gérard Gagnier

Vice-président en charge de la mutualisation des services, des services publics et de la relation aux communes.

Le 10 décembre à Beaufort



Malgré un samedi glacial, la convivialité était au rendez-vous. L'association Beaufort en foire avait organisé un marché de Noël sur la place de la fontaine. Le sou de la Gervanne, l'association des parents d'élèves y tenait un stand, parmi d'autres producteurs locaux. Au programme, vin chaud, soupe, vente de boudins, de sapins et de petits bricolages réalisés par les enfants. Courageusement, ces enfants sont venus offrir quelques chants de Noël à 16h sur la place du

club intergénérationnel et le CCAS offraient à nos aînés un spectacle proposé par l'association « Faim de contes » de Livron. L'après-midi s'est clôturée par la traditionnelle bûche de Noël.

Ingrid Bonneton

Adjointe déléguée à la Vie Locale

